

# APPEL À PROJETS ESPACES NATURELS

Le Département soutient les projets des collectivités pour préserver, restaurer et valoriser les espaces naturels et la biodiversité.

## OBJECTIFS



Restauration des milieux naturels



Continuités écologiques



Valorisation des espaces naturels



Espèces exotiques envahissantes

## QUELS TYPES DE PROJETS SOUTENUS ?



### Préservation et restauration des milieux naturels

- ▶ Milieux naturels dégradés, renaturation,
- ▶ Diversification et création d'habitats...
- ▶ Action en faveur des espèces patrimoniales



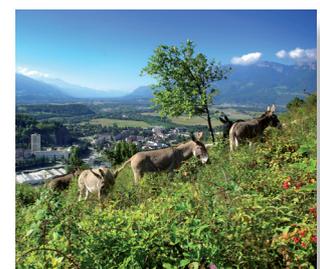
### Préservation et restauration de continuités écologiques

- ▶ Trame verte : passages à faune, réseaux de haies, prairies fleuries, y compris en milieux urbains et péri urbains,
- ▶ Trame bleue : réseaux de mares et zones humides, connexions cours d'eau...



### Valorisation des espaces naturels auprès du public

- ▶ Mobilier d'interprétation et de médiation,
- ▶ Aménagements sur site...



### Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

- ▶ Eradication ciblée en milieux naturels
- ▶ Techniques innovantes...

## COMMENT ?

- ▶ Préservation et restauration des milieux naturels jusqu'à 80%
- ▶ Préservation et restauration de continuités écologiques jusqu'à 80%
- ▶ Valorisation des espaces naturels auprès du public jusqu'à 50%
- ▶ Lutte contre les espèces exotiques envahissantes jusqu'à 50%

## CALENDRIER

**Dépôt des dossiers :**  
possible jusqu'au 30 juin 2024

**Décision de financement :**  
à l'automne 2024

## BÉNÉFICIAIRES

- Communes,
- EPCI,
- Syndicats mixtes

## DEPENSES ELIGIBLES

Etudes préalables, acquisitions foncières, travaux, suivis, inventaires, matériel...

## POUR CANDIDATER

Règlement complet et dossier de candidature disponibles à cette adresse :

[https://www.savoie.fr/web/psw\\_42451/appel-a-projets-espaces-naturels](https://www.savoie.fr/web/psw_42451/appel-a-projets-espaces-naturels)

### A retenir :



- ▶ Dépenses d'investissement et de fonctionnement inhérentes aux projets
- ▶ Priorité aux projets apportant un gain écologique,
- ▶ Recherche de concertation locale et de conciliation des usages,
- ▶ Cofinancement et coordination possible avec la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.



Pour plus d'informations, contactez  
Direction de l'environnement / Service espaces naturels et biodiversité  
04 79 96 75 00 et [environnement@savoie.fr](mailto:environnement@savoie.fr)